

LE PROGRAMME DU PARC

Une expérience méthodologique : un programme d'espace public

La réflexion sur la programmation des équipements publics et sur la relation entre programme et usage, programme et projet, a connu, depuis une vingtaine d'années, une évolution marquée notamment par l'expérience des Villes Nouvelles et par la réalisation de très grands projets, comme le Centre Georges Pompidou.

Par comparaison, le travail sur l'espace public, son contenu, ses usages, sa conception, a relativement marqué le pas.

Le Parc de La Villette — le dernier très grand espace public aménagé à Paris — offrait l'occasion d'un travail de programmation ambitieux, exprimant de manière concrète les objectifs politiques, culturels et sociaux du maître d'ouvrage. La question était posée : comment manifester, aussi clairement que possible, par un ensemble complexe d'activités et de recommandations à caractère programmatique, la nature spécifique du Parc de La Villette qui n'est ni un jardin paysagé, ni un parc classiciste, ni un Luna Park et qui n'est pas non plus un morceau de ville traditionnel.

Le programme du Parc se devait de traduire la volonté de réaliser à La Villette un nouveau type d'espace urbain.

Une élaboration empirique : du bon usage des références et de l'innovation...

L'objectif général étant ainsi défini, la question de la méthode d'élaboration d'un tel programme doit être rapidement évoquée.

Un bref retour en arrière sur le travail mené en 1981-1982 montre que le programme du Parc de La Villette résulte d'une démarche plus empirique que scientifique, où se mêlent trois éléments :

□ la connaissance approfondie des quelques espaces, souvent étrangers, où l'on peut observer un mélange intéressant d'usages, d'ambiances et d'activités. Quelques exemples : Tivoli à Copenhague, Ontario Place à Toronto, Gruga Park à Essen, mais aussi des lieux plus spécifiques, comme Sesame Place à Philadelphie ou Kew Gardens à Londres...

□ l'analyse du fonctionnement actuel — et des évolutions récentes — des parcs et jardins traditionnels, notamment à

Paris, comparé au rôle urbain et culturel qu'ils ont pu jouer à d'autres époques.

□ la recherche systématique d'un équilibre, à l'intérieur du Parc de La Villette, entre usage diurne et nocturne, hivernal et estival, entre culture et détente, promenade et jeux, activités physiques et spectacles... Cette préoccupation d'ouverture et de mélange programmatiques reflète bien entendu la volonté d'ouvrir le Parc à tous les publics et de susciter les usages et les appropriations les plus variés.

Reste posée une question essentielle, mais peut-être sans réponse : comment programmer l'innovation ? Disons que, pour le Parc de La Villette, l'innovation est probablement plus un résultat qu'un postulat :

□ résultat d'un constat sur l'espace urbain, sur la ville et sur les conséquences à en tirer pour essayer de faire mieux...

□ résultat de la volonté de connaître — y compris pour le critiquer — ce qui existe ici et ailleurs...

□ résultat de la définition d'activités où se mêleront, sans préjugé, le connu et le nouveau, l'expérimenté et l'expérimental...

□ résultat, aussi, à terme, d'un mode de gestion de l'espace et des activités qui refusera de se couler dans des schémas appauvrissants, qu'il s'agisse de la sécurité ou de la programmation culturelle, de la liberté de chacun ou de l'accueil de tous...

Du programme concours au programme approfondi...

Le programme donné aux concurrents en juin 1982 se présentait sous la forme d'un ensemble d'activités regroupées en cinq chapitres :

activités majeures • activités d'accueil de services et commerces • administration • circulations • logistique.

Pour mémoire, rappelons que les activités majeures, qui donnent au Parc sa coloration, se répartissaient autour de quatre thèmes principaux :

le spectacle • la découverte et l'initiation • l'épanouissement du corps • les restaurants.

A l'intérieur de chacun de ces thèmes, l'équilibre était maintenu entre les activités se déroulant principalement dans

des lieux construits ou abrités — donc fonctionnant de manière permanente — et les activités de plein air.

Le programme du concours marquait également la volonté du maître d'ouvrage d'assurer le fonctionnement nocturne d'une partie du site, grâce à la constitution d'un « *pôle animé permanent* ».

Enfin, il suggérait aux candidats d'enrichir et d'interpréter le programme de base, offrant ainsi aux équipes la possibilité d'exprimer leur conception personnelle du contenu du Parc...

Les quelques chiffres du tableau de la page 240 donneront, très globalement, une idée de la structure interne du programme de juin 1982.

Enfin, pour conclure, quelques mots, très rapides, sur la poursuite du travail de programmation depuis le concours.

Deux préoccupations principales animent, sur ce plan, la maîtrise d'ouvrage du Parc :

□ conserver au fur et à mesure de l'avancement du projet, une conception ouverte du programme qui est peut-être, d'abord, un état d'esprit, plus encore qu'une liste chiffrée de surfaces et de contraintes...

Ceci se traduit concrètement par la capacité d'accueillir des activités nouvelles, d'en modifier d'autres, bref, de prendre en compte le fait que le Parc est un organisme vivant, dont la réalisation va se dérouler pendant plusieurs années. D'une certaine manière, le Parc ne sera jamais terminé : les usages, les activités se modifieront avec le temps, hors de tout contrôle programmatique...

□ affiner, en parallèle, la définition opérationnelle des activités, au fur et à mesure de leur intégration dans le calendrier de réalisation : il s'agit là d'approfondir la réflexion sur l'usage, le fonctionnement, la gestion, les coûts, afin de donner au maître d'œuvre le guide précis et chiffré dont il a besoin pour réaliser son projet.

Processus complexe, dont les parties prenantes se multiplient au fil des étapes de réalisation : il revient à tous, maître d'ouvrage, maître d'œuvre, partenaires privés, futurs animateurs et gestionnaires, de garder la cohérence initiale de l'entreprise, sans la figer dans une méthodologie rigide.

Sylvie BARRAU